



« La Luciole »  
36 rue Emile Vincent  
83000 Toulon

# LEUR RETRAITE À POINTS, NI AUJOURD'HUI, NI DEMAIN !

L'Union syndicale Solidaires du Var appelle les salarié-es, les retraité-es, les précaires, les citoyen-nes à se mettre en grève et à participer aux manifestations le 5 décembre :

- à Brignoles 10h gare des cars
- à Draguignan 10h30 Sous-Préfecture
- à Toulon 9h30 Place de la Liberté, puis direction le point de convergence intersyndical, porte Castigneau (entrée de l'arsenal)

## Enterrement de la solidarité

Ce qui va disparaître si ce projet voit le jour, c'est la retraite issue de la Sécurité sociale telle qu'on la connaît depuis sa création. La Sécurité sociale, c'est un système redistributif, qui donne plus à celles et ceux qui ont moins, en gommant les accidents de carrière, en attribuant un meilleur taux de remplacement aux salaires les plus faibles... tout le contraire du système à points contributif.

## De la clarté au brouillard

Avec cette réforme on passerait d'un système de prestations définies (75 % du traitement indiciaire - hors prime - des 6 derniers mois dans la fonction publique et environ 75 % du salaire des 25 meilleures années [ retraite + complémentaire ] dans le privé) à un système à cotisations définies sans garantie du montant de la pension : **On sait ce qu'on paiera mais pas ce que l'on touchera à la retraite.**

-> Les droits bougeront en fonction des valeurs d'achat et de service du point, valeurs déterminées chaque année par le gouvernement... selon des critères peu clairs.

-> Les droits diminueront en fonction de l'espérance de vie à de chaque génération (avec une plus ou moins grande décote). L'âge légal de 62 ans retenu, risque d'être bien théorique, avec un taux plein qui ne pourra être atteint qu'au terme d'une carrière complète de 43 ans, et l'application dissuasive d'un système de décote / surcote pour inciter à travailler plus longtemps. De fait, tout est prévu pour amener le salarié ou fonctionnaire à un âge réel de départ à 64 ans, dit âge pivot, ou plus...

-> L'indexation des droits acquis se fera sur les salaires moyens (mais le passage serait progressif, avec une indexation actuellement prévue sur l'inflation).



## Pour ne pas perdre sa vie à la gagner, une autre répartition des richesses est possible

Si nous ne voulons pas perdre notre vie à la gagner, ne pas travailler jusqu'à n'en plus pouvoir, nous ne pouvons pas laisser les patrons, le CAC 40, les marchés financiers, les plus riches, gagner encore plus d'argent sur notre dos quand nous travaillons et sur le dos de nos ainé-es quand ils ont enfin arrêté. Il faut répartir autrement les richesses, augmenter la part patronale des cotisations de retraite, augmenter les salaires pour qu'il y ait plus de cotisations.

Est-ce irréaliste ? Non ! Les profits s'envolent sans que l'emploi se crée, sans que le niveau de vie augmente...

Alors organisons-nous et luttons pour :

- Augmenter nos salaires, nos cotisations sociales
- Une retraite au moins équivalente à 75% du dernier salaire ou des meilleures années de travail
- Un minimum retraite égal au SMIC pour tous et toutes
- Un départ possible à 60 ans ou plus tôt pour les métiers pénibles

**EN LUTTE**  
**JUSQU'À LA**  
**VICTOIRE**

Union  
syndicale  
**Solidaires**

**LE 5 DECEMBRE, ON SORT LES POINGS !**

**ON CONTINUE LE LENDEMAIN**